



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE DE BOULANGERIE – PATISSERIE – GLACES – CHOCOLAT – PETITE RESTAURATION AVEC VENTE SUR PLACE OU A EMPORTER – VENTE DE BOISSONS NON ALCOOLISEES – TRAITEUR – CONFISERIE – SALON DE THE A L'EXCLUSION DE TOUTE AUTRE MEME TEMPORAIREMENT LJ LES COOPAINS 135 AVENUE GENERAL LECLERC 38200 VIENNE

VENTE DU 27/06/2019

, 135 AVENUE GENERAL LECLERC38200 VIENNE 38200 Vienne

JEUDI 27 JUIN 2019 A 14 HEURES 30

135 AVENUE GENERAL LECLERC

38200 VIENNE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE DE BOULANGERIE – PATISSERIE – GLACES – CHOCOLAT – PETITE RESTAURATION AVEC VENTE SUR PLACE OU A EMPORTER – VENTE DE BOISSONS NON ALCOOLISEES – TRAITEUR – CONFISERIE – SALON DE THE A L'EXCLUSION DE TOUTE AUTRE MEME TEMPORAIREMENT

Liquidation Judiciaire de la SARL LES COOPAINS immatriculée au registre du commerce de VIENNE sous le numéro 828 634 543.

Jugement du Tribunal de Commerce de Vienne, en date du 12 MARS 2019.

En vertu d'une ordonnance de vente délivrée par Monsieur le Juge commissaire en date du 18 AVRIL 2019.

MISE A PRIX : 20 000 €

S'appliquant :

1°) Aux éléments incorporels (clientèle, achalandage, droit au bail) à concurrence de 49 %

2°) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de 51 %

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 18 AVRIL 2019. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à la SELARL ALLIANCE MJ : ME CUINET, Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELAS 2C PARTENAIRES, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé et à consulter à la SELAS 2C PARTENAIRES.

Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SELAS 2C PARTENAIRES, Commissaires priseurs

judiciaires à Lyon.

Le propriétaire des murs est SCI LA SEVENNE sise 100 ALLEE DES THUYAS 38200 VIENNE.

Pour tous renseignements complémentaires contact : Monsieur ERIC VIGNIER : 06.70.80.52.91

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 10 000 € par chèque de banque à l'ordre de la SELAS 2C PARTENAIRES au plus tard le jour de la vente sous réserve d'avoir au préalable rempli l'attestation de consultation du cahier des charges.

Règlement comptant frais légaux en sus 14.40 %. Frais préalables et post vente à la charge de l'acquéreur.

Cahier des charges consultable à notre étude

A défaut d'acquéreur pour le fonds de commerce, il pourra être procédé à la vente immédiate des biens mobiliers

FONDS DE COMMERCE

LES COOPAINS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE DE BOULANGERIE – PATISSERIE – GLACES – CHOCOLAT – PETITE RESTAURATION AVEC VENTE SUR PLACE OU A EMPORTER – VENTE DE BOISSONS NON ALCOOLISEES – TRAITEUR – CONFISERIE – SALON DE THE A L'EXCLUSION DE TOUTE AUTRE MEME TEMPORAIREMENT

Mise à prix : 20 000 €

Consignation : 10 000 €

MONTANT ACTUEL DU LOYER : 1510 € HT PAR MOIS

Echéance du loyer : 1ER DE CHAQUE MOIS

Révision / indexation 4EME TRIMESTRE 2016 SOIT 108.91

TEOM et autres taxes locatives à charge du preneur OUI

Provision sur charges : - régularisation annuelle 260 €

Dépôt de garantie : 3020 €

Si vous l'êtes l'adjudicataire vous aurez à payer le montant de l'adjudication

+

les paragraphes de 1 à 5 ci-dessous :

1°) Loyers impayés à charge de l'acquéreur : AUCUN

2°) Frais légaux en sus de l'adjudication (prix marteau) : 14.40 %

3°) Frais d'enregistrements : uniquement 25 € si le fonds est adjudgé de 1 € à 23 000 €

Si adjudgé 23 000 € ou plus : 3% de 23 000 € à 200 000 €
+ 5 % de 200 000 € au prix marteau

4°) Cahier des charges : 125 €

5°) Frais de vente : seront annoncés au moment de la vente entre 3 000 € et 3 300 €

VENTE REPUTEE SANS TVA SUR SA TOTALITE

L'adjudicataire ne reprend pas le passif de la société mis en liquidation judiciaire, il n'aura qu'à sa charge les seuls loyers impayés ci-dessus cités.

Nous attirons votre attention sur le fait que participer à une vente aux enchères publiques engage votre responsabilité et que le règlement est comptant et que toute poursuite contentieuse pourrait être engagée à votre encontre.

La lecture du cahier des charges s'effectue sous votre entière responsabilité. Tout dire au cahier des charges peut être apporté jusqu'à la date de vente aux enchères publiques et peut apporter des modifications à la présente note qui 'a aucune valeur contractuelle et n'est donné qu'à titre indicatif.

Le Commissaire Priseur lors de la vente aux enchères publiques insistera auprès des personnes présentes sur les dires lors de leur lecture.